

Rouen, le 13 décembre 2019

## Eau distribuée dans 40 communes de la Seine-Maritime impropre à la consommation à la suite de fortes précipitations

L'Agence Régionale de Santé de Normandie fait savoir que l'eau fournie par les syndicats d'eau potable de Valmont, de Colleville et d'Auffay-Tôtes, regroupant 25 communes en totalité et 15 communes en partie (soit environ 11 500 habitants), est actuellement colorée ou trouble en raison des fortes précipitations de ces jours derniers.

Il s'agit de particules d'argiles et de limons, que l'on retrouve dans les nappes souterraines après des pluies très importantes, responsables de l'érosion des terres. Ce phénomène peut accentuer les risques de contamination microbienne.

**En conséquence, la population de ce secteur est invitée  
à ne pas consommer l'eau du robinet jusqu'à nouvel ordre.**

Cette eau ne doit pas être utilisée pour la boisson, le lavage des dents et la préparation des aliments sauf si elle est portée à ébullition.

Les abonnés sont directement informés par les collectivités ou exploitants qui mettent à disposition de l'eau embouteillée. Le numéro suivant peut être contacté pour plus d'information : **09 69 39.56.34** (permanence VEOLIA).

### LISTE DES COMMUNES CONCERNEES PAR LA RECOMMANDATION DE NE PAS CONSOMMER L'EAU

#### Communes concernées en totalité

##### Secteur Valmont Colleville-

- Ancretteville sur Mer,
- Angerville la Martel,
- Criquetot le Mauconduit,
- Ecretteville sur Mer,
- Eletot,
- Gerponville,
- Limpiville,
- Saint Pierre en Port,
- Sassetot Le Mauconduit,
- Saint Martin aux Buneaux,
- Sainte Helene Bondeville,
- Senneville sur Fecamp
- Theuville aux Maillots,
- Thérouldeville,
- Thiergeville,
- Thietreville,
- Valmont
- Vimmerville,

##### Secteur Auffay-Tôtes :

- Beautot
- Fresnay le Long

- Grugny
- La Houssaye Béranger
- Tôtes
- Varneville Bretteville
- Vassonville

## **Communes concernées en partie**

### **Secteur Valmont Colleville-**

- Bec de mortagne (Chemin de Côte Côte, Rue de la Chênaie, Rue du Dauphin, Rue du Fournais, Rue des Champs, Rue de la Roussie, Rue de Paris, Route de Valmont, Rue de l'Ancienne Ecole, Rue de Gonneville, Rue Chouquet, Ferme des Riceys),
- Colleville (Hougerville, Rue de la Perruque, Impasse du Four, Impasse de la Meunerie, Rue du Vasouy),
- Contremoulins (le trou du renard, Rue des Clos Masures, Rue des Haies, Chemin des Bois, Impasse de la Ferme),
- Daubeuf Serville (Ferme de Recusson, La Rosière, Rue de la Mare Fine, Route de Goderville, Rue Faucon, Impasse de Vertot, Rue des Sapins, Rue Babeuf, Grande Rue, Rue de la Mare Fine, Rue de la Mare aux Saules, Rue du Crucifix),
- Fecamp (Les plantis, La pastourelle, Le val aux vaches)
- Toussaint (hameau de Gruville, hameau de Barville),
- Veulette (Mesnil / Yaume, Route de Fécamp, Chemin de la Solitude, Rue du Mesnil, Rue des Falaises),

### **Secteur Auffay-Tôtes :**

- Auffay (Partie basse, hameau Mesnil Sauval et rue de Verdun)
- Biville la Baignarde (sauf quartier Le Béteau)
- Etainpuis (hameaux Loeuilly et Le Coudray)
- Frichemesnil (quartier La Joserie)
- Heugleville sur Scie (rue du Maréchal Foch et rue Duquesne)
- St-Denis sur Scie (centre bourg)
- Saint Maclou de Folleville (sauf les hameaux Ordemare et La Pierre)
- St-Victor l'Abbaye (sauf quartier Le Menu Bois)